

Origine et Historique des Réserves de Biosphère

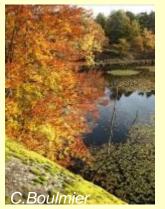
• 1968 : Conférence de la biosphère

• 1971: Programme scientifique Man and Biosphere

• 1974 : Naissance des premières RB

• 1995 : Stratégie de Séville, élaboration du cahier des charges type

• 2008 : Conférence de Madrid, programmation 2008-2013









Pourquoi devenir Réserve de biosphère ?

- Pour faire reconnaître par l'UNESCO la *qualité* d'un territoire, pour donner une image internationale.
- Pour s'engager à long terme devant la communauté internationale à mettre en œuvre des actions visant à la conserver.
- Pour intégrer son territoire dans un réseau mondial d'échanges et d'apprentissages mutuels.





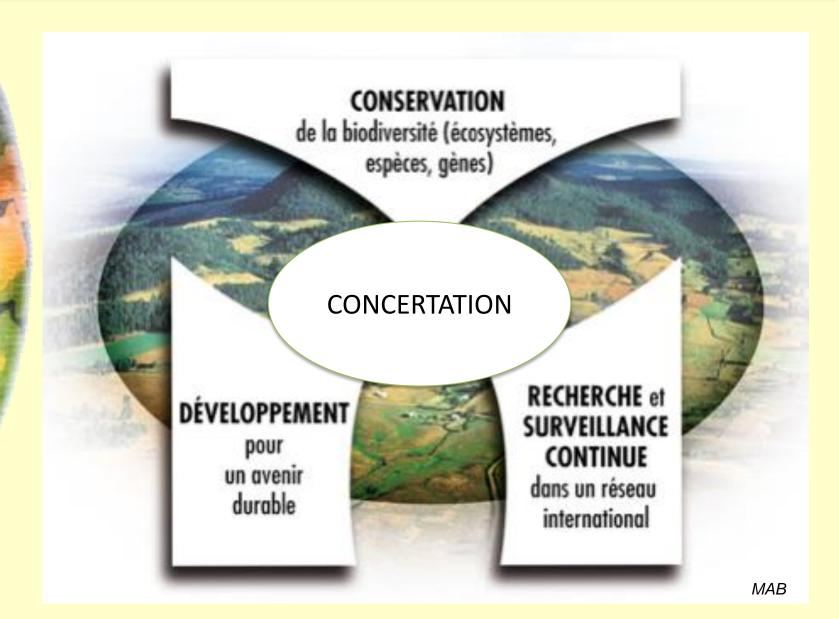








A quoi s'engage une Réserve de biosphère ?





Le Réseau MAB

- En 2013,
 610 réserves dans 117 pays
 11 en France + 3 en projet
- En France:
- ✓ surfaces comprises entre 20 000 ha et 2 400 000 ha
- ✓ créées entre 1977 et 1997, 2012 pour la dernière
- ✓ coordonnées par un Parc, une association ou syndicat mixte



Carte du réseau mondial des Réserves de Biosphère en 2010, Source : UNESCO







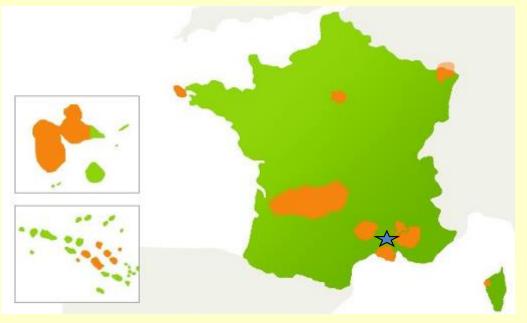
FRANCE

Réserves finalisées

- 1- Archipel de la Guadeloupe
- 2 Mer d'Iroise
- 3 Fontainebleau Gâtinais
- 4 Vosges du Nord / Pfalzerwald
- 5- Commune de Fakarava (Polynésie française)
- 6 Cévennes
- 7 Mont Ventoux
- 8 Luberon
- 9 Camargue (Delta du Rhône)
- 10 Vallée du Fango
- 11 Vallée de la Dordogne

3 en projet : Queyras, Audomarois et Gorges du Gardon





Comment sont organisées les Réserves de biosphère?

- Les Réserves de Biosphère ne présentent pas de cadre réglementaire propre:
 - On peut chasser, pêcher, se promener...
 - On peut construire des maisons, élargir des routes...
 - On peut manger « ce que l'on veut »...
- Les Réserves de Biosphère nécessitent :
 - Une politique de gestion
 - Un comité de gestion : élus, associations, acteurs socio économiques
 - Une structure de coordination : Syndicat mixte, association loi 1901, parc naturel...
 - Un conseil scientifique
 - Un conseil éducatif (optionnel mais recommandé)











Le processus pour devenir Réserve de biosphère

- Répondre à 5 critères
- Elaboration du dossier de candidature
- Transmission par voie diplomatique et examen par l'UNESCO
- Remise officielle du diplôme
- Révision tous les 10 ans



Réunion publique à Cabrières



Réunion chez l'habitant à Cabrières



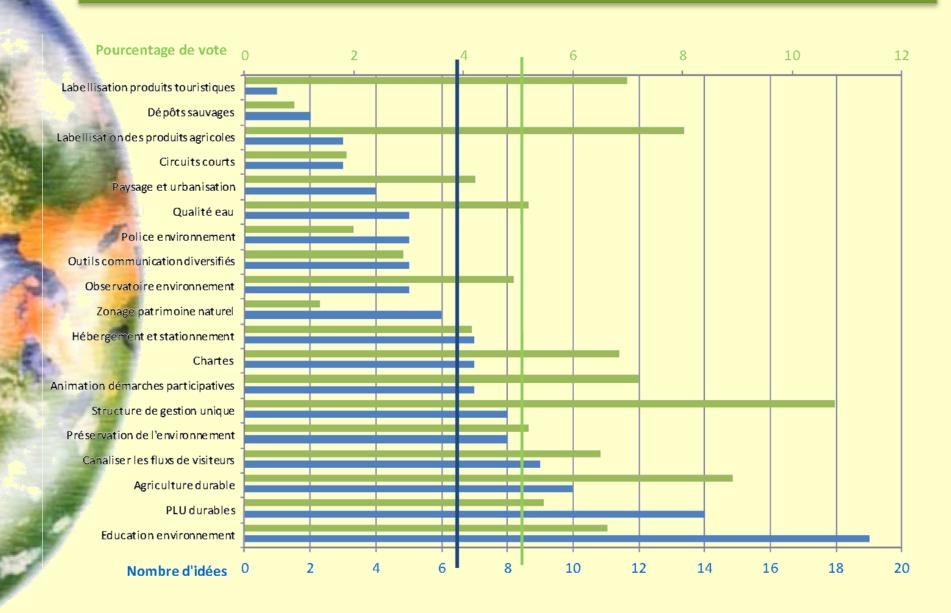
Journée participative du 28 juin 2011 à Vers

Etude de faisabilité	Réunions publiques 300 personnes	Réunions chez l'habitant 155 personnes	Journée participative 80 participants	Ateliers ARDI Définition du zonage 100 personnes	Délibérations des structures de gestion locales	Dépôt du dossier auprès de l'UNESCO septembre 2013
Avril- Septembre	19 mai 2010 30 juin 2010	Mai 2010 Avril 2011	28 juin 2011	Décembre 2011 Janvier 2012	Mars 2012 Mars 2013	

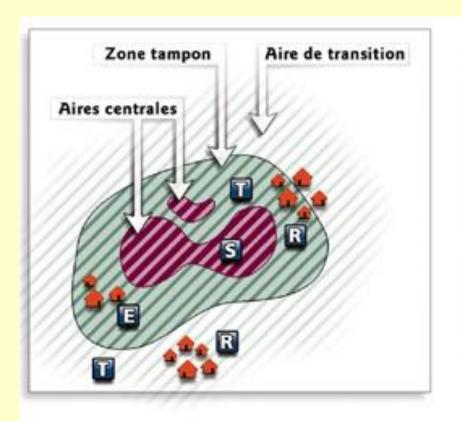
Répondre à 5 critères majeurs

ħ		Etat des lieux	Opportunités	
	Présenter des espèces et des paysages méritant d'être protégés	132 espèces d'oiseaux, 20 espèces d'amphibiens et reptiles, 26 espèces de poissons, 22 espèces de Chauves souris, et autres mammifères 2 ZPS, 1 SIC, 1 RNR, 1 APPB 2 sites classés + 1 projet d'extension	-Reconnaissance Nationale et Internationale du site - Création d'une véritable identité - Label - Pas de statut juridique strict - Localisation du site à l'interface entre les RB des Cévennes, du Mont Ventoux, du Lubéron et de la Camargue - Développement durable du tourisme - Coopération entre différentes disciplines - Préserver un territoire à caractère rural face à la pression urbaine des 3 agglomérations environnantes - Territoire structuré autour du SMGG depuis 1993 : expérience et ancienneté	
	2. Regrouper des interventions humaines variées	Activités touristiques Activités de pleine nature Agriculture, viticulture et pastoralisme Activités militaires Carrières Artisanat		
	3. Disposer d'une structure de coordination adaptée	Syndicat Mixte des Gorges du Gardon		
	Disposer de programmes scientifiques	DOCOB Natura 2000 Life Terrains Militaires / Life Chiroptère Plan nationaux d'action d'espèces emblématiques Plan de gestion RNR		
	5.Disposer d'un assentiment officiel des représentants de la population locale	Délibération à l'unanimité du Comité Syndical (4 juin 2009) Délibération du CG, de 25 communes (Argilliers, Arpaillargues, Bezouce, Blauzac, Bourdic, Cabrières, Castillon, Collias, Dions, Garrigues, La Calmette, Lédenon, Marguerittes, Nîmes, Poulx, Remoulins, Saint-Bonnet, Saint-Chaptes, Sernhac, Saint- Gervasy, Saint-Hilaire, Saint-Maximin, Sanilhac, Uzès, Vers), CC du Pont-du-Gard et d'Uzès, agglomération de Nîmes.		

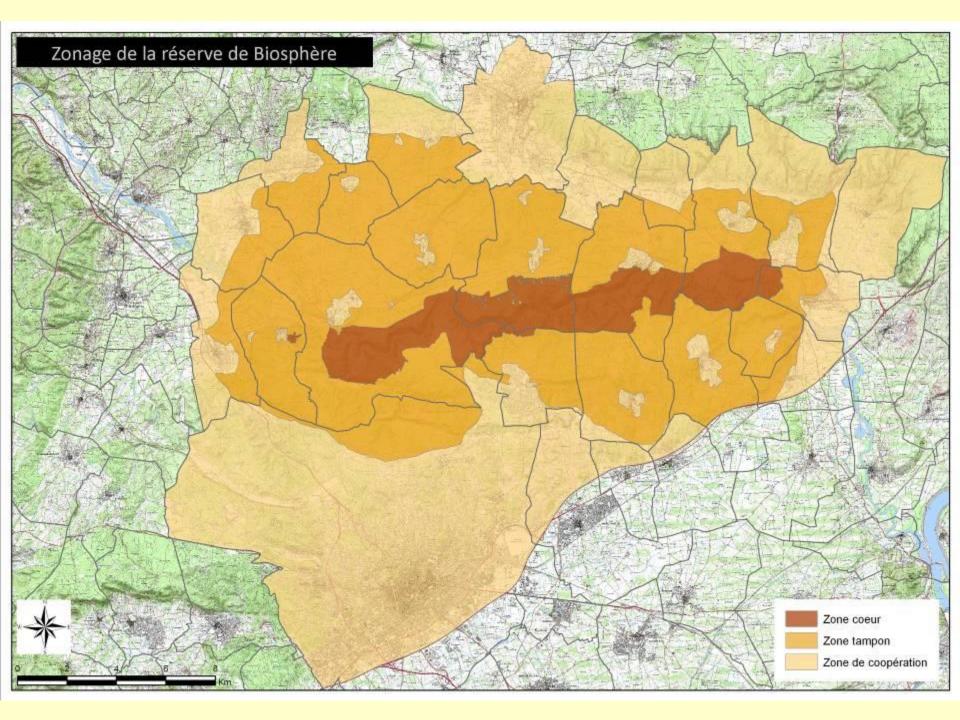
Les actions prioritaires de la réserve de biosphère



Zonage de la réserve de biosphère







Quelques exemples concrets



Culture et développement économique responsable



Education, avec le réseau des écoles associés de l'UNESCO.

Charte de développement économique



Innovation



Coopération internationale : jumelage avec le Chili et la RB de Fontainebleau



Recherche : mise en place d'une usine de méthanisation

